

**Public visé**

Directeurs, Cadres,  
Chefs d'Entreprise,  
Responsables de Service

**Prérequis**

Etre amené à conduire l'Entretien  
Professionnel obligatoire

**Durée**

2 jours soit 14h00

**Horaires**

A Définir

**Moyens pédagogiques**

Approche théorique  
Cas pratiques  
Mise en situation  
Remis du support

**Moyens matériels**

Vidéoprojecteur - Paperboard

**Encadrement pédagogique**

Pratique managériale de 18 ans  
au sein d'un grand groupe.  
Formée à différentes techniques.

**Lieu de la formation**

Au sein de l'entreprise

**Formation accessible aux personnes  
en situation de handicap****Tarif 1990 € HT / Personne**

Intra : Entre 3 et 5 participants

Tarif sur demande

**Délai d'accès**

3 à 6 semaines

**CARRUS Conseil**

www.carrus-conseil.fr

Nancy - Saint Dié des Vosges

Siret 817 708 795 00015

N° Activité de formation : 41 54 03448 54

**Nous contacter****Votre correspondante**

Mme Annie CHARRETTE

☎ 06 25 92 36 17

✉ : ac@carrus-conseil.fr

# « Mettre en place et Réussir L'Entretien Professionnel Obligatoire »

## Objectifs

Instauré par la loi du 5 mars 2014, réformant la formation professionnelle continue, **l'entretien professionnel** est obligatoire tous les 2 ans, dans toutes les entreprises et pour tous les salariés.

La formation proposée vous permettra de :

- Connaître le cadre légal
- Appréhender les enjeux de l'entretien professionnel
- Maîtriser les étapes de l'entretien et la posture à adopter
- Se doter de grilles adaptées et d'outils
- Faire de l'entretien une opportunité
- S'entraîner à la conduite d'entretien

## Contenu de la formation

### Cadre légal :

- Loi du 5 mars 2014 et l'art. L6315-1 du code du travail et révision 2018
- Les obligations de l'employeur et les risques de sanction
- Différence Entretien professionnel /Entretien d'évaluation annuel
- Quels enjeux

### Le contexte

- A quoi sert l'entretien professionnel
- Les acteurs et leurs rôles
- Quelles sont les conditions de réussite

### L'entretien professionnel

- Les caractéristiques
- Les étapes clés
- Les supports
- Le suivi

### La communication en amont

- Quelle mise en place pour une meilleure adhésion

### Les dispositifs à connaître de la formation professionnelle

- Compte Personnel de formation (CPF)
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)

## Suivi et Évaluation

- Appui diaporama et fiches pratiques
- Signature d'une feuille de présence par ½ journée =>participants et formateur
- Chaque participant est invité lors de la dernière séance, à procéder à une évaluation de la formation (programme, méthode, qualité de l'intervenante etc...)
- Modalité d'évaluation : qcm
- Une attestation de présence mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les acquis de la formation sera remise à chaque participant.

## Intervenante / Annie CHARRETTE

Consultante – Formatrice. Experte en management opérationnel et stratégie.

Après une carrière de manager dans l'industrie pharmaceutique, je mets aujourd'hui mes compétences au service des entreprises et associations.